

**L'église Saint Joseph des Nations est entourée par 2 rues :
la rue DARBOY et la rue DEGUERRY, du nom de 2 prêtres martyrs de la Commune de Paris en 1871.**



L'Abbé Gaspard DEGUERRY

Curé de la Madeleine de 1849 à 1871

Connu comme un brillant orateur en chaire car ses homélies captivaient l'auditoire autant par le timbre de sa voix que par l'originalité de ses propos, l'Abbé DEGUERRY fut formé chez les Chartreux de Lyon. Fils d'un pauvre tonnelier, né en 1794, il devient professeur de philosophie et maître de conférences. Nommé à Paris, il devient chapelain de l'hôpital des Quinze-Vingts puis aumônier militaire. Il est invité à prêcher dans les églises des beaux quartiers de Paris : St Roch, St Thomas d'Aquin, Notre Dame de l'Assomption... Mais il prêche aussi dans les prisons. Missionnaire, il fait de nombreux voyages en province pour prêcher aussi dans toute la France. Ses qualités intellectuelles sont appréciées par tous. Il était curé de la Madeleine depuis 1849.



Mgr Georges DARBOY

Archevêque de Paris de 1863 à 1871

Né le 16 janvier 1813 à Fayt-Billot (Haute-Marne), fusillé le 24 mai 1871, à Paris. Son corps fut retrouvé le 28 mai dans la fosse commune du Père-Lachaise. Il fut inhumé à Notre-Dame de Paris.

Arrêté le 4 avril 1871 selon l'ordre de la Commune de Paris, il fut enfermé à la prison Mazas. Les efforts de ses amis ne parvinrent pas à le sauver. Le gouvernement de Thiers refusa toutes les propositions d'échange de prisonniers proposées par la Commune, notamment contre le socialiste Auguste Blanqui. Mgr Darboy fut exécuté comme otage pendant la « Semaine sanglante », le 24 mai 1871, à la prison de la Roquette avec l'Abbé Gaspard Deguerry, curé de la Madeleine, 3 pères jésuites et le sénateur catholique Bonjean. Après la Commune, Mgr Darboy eut des obsèques nationales.

Pourquoi les otages catholiques ont-ils été fusillés par les Communards en 1871 ?

Le 18 mars 1871, des Parisiens humiliés par la défaite de leur pays face aux Prussiens, s'en étaient pris aux troupes gouvernementales. Le chef du pouvoir exécutif, Adolphe **THIERS**, avait déserté sur le champ Paris pour Versailles. Un mouvement insurrectionnel improvisé avait alors assumé le pouvoir dans la capitale sous le nom de **COMMUNE DE PARIS**.

Dès le 5 avril 1871, la Commune décide « **que toutes personnes prévenues de complicité avec le gouvernement de Versailles seront les otages du peuple de Paris** ». Elle précise en outre dans l'article 5 : « **Toute exécution d'un prisonnier de guerre ou d'un partisan du gouvernement régulier de la Commune de Paris sera, sur-le-champ, suivie de l'exécution d'un nombre triple des otages retenus et qui seront désignés par le sort.** » Ce décret suscite l'indignation dans le camp versaillais, de même que chez Victor Hugo dans son poème « *Pas de représailles* ».

Dans les rangs communards mêmes, cette mesure est souvent désapprouvée, ainsi par Prosper-Olivier Lissagaray, l'un des premiers historiens de la

Commune, qui l'évoque comme une « *razzia de soutanes* ». Quelques jours plus tard, la Commune propose l'échange de Mgr Darboy contre le vieux révolutionnaire Auguste Blanqui, prisonnier à Versailles.

Les négociateurs versaillais manifestent peu d'empressement à répondre aux propositions des autorités parisiennes. La Commune réitère son offre à plusieurs reprises.

Le 14 mai 1871, elle propose même de libérer les 74 otages qu'elle retenait à Paris contre la libération du seul Blanqui. Thiers refuse la proposition.

Son secrétaire Barthélemy Saint-Hilaire ajoute : « **Les otages ? Les otages, tant pis pour eux !** » Versailles reprend ses massacres de blessés et de prisonniers communards. La Commune n'applique d'abord pas son décret ; ce n'est qu'avec la « **Semaine sanglante** » — où la répression du gouvernement s'accroît — que Théophile Ferré signe finalement l'ordre d'exécution de six otages, dont Mgr Darboy. Ils sont passés par les armes le 24 mai dans une cour de la prison de la Roquette. La **Commune de Paris** fera 20 000 morts en tout dans les 2 camps.



Barricade sur le boulevard Voltaire pendant la COMMUNE DE PARIS EN 1871

Le 24 mai 1871, Paris livre un combat désespéré. Un tiers de la ville est en flammes : l'Hôtel de Ville, les Tuileries, le Palais Royal, la porte Saint Martin, l'Église Saint Eustache, les barricades de la rue Royale et de la rue de Rivoli.... Les combats font rage entre les révoltés de la Commune et l'armée officielle du gouvernement. Les derniers rebelles de la COMMUNE établissent leur base à la Mairie du 11^e arrondissement, place Voltaire et opèrent un repli dans les quartiers populaires du Nord-Est de Paris. Des préparatifs ont lieu à Bastille, rue Saint Antoine, rue de la Roquette. On barricade les boulevards Voltaire et Richard Lenoir, la place du Château d'Eau, les rues Oberkampf, du Faubourg du Temple ou de la Fontaine au roi, les boulevards Magenta et Strasbourg, les portes Saint Denis et Saint Martin. Mais les rebelles perdent du terrain : en représailles, ils fusillent les 6 otages catholiques parmi lesquels Mgr DARBOY et l'Abbé DEGUERRY. *SOURCE : site « Journal illustré de la Commune de Paris ».*

MGR DARBOY ET L'ABBÉ DEGUERRY MARTYRS DE LA COMMUNE DE PARIS



Mgr Georges DARBOY, l'abbé DEGUERRY et les 4 autres otages chrétiens devant le peloton d'exécution de la COMMUNE DE PARIS (« Les crimes de la Commune », photomontage Eugène APPERT, 1871)

Le 24 mai 1871, pendant la « *SEMAINE SANGLANTE* » de la Commune de Paris, 5 ecclésiastiques et un magistrat sont pris en otage par les révolutionnaires de la Commune. Ils sont emprisonnés puis exécutés de façon sommaire par un peloton de volontaires dans la cour de la prison de la Roquette. Il s'agit de : l'archevêque de Paris **Mgr Georges DARBOY**, l'abbé **Gaspard DEGUERRY** (curé de la Madeleine et ancien confesseur de l'impératrice Eugénie), **3 prêtres jésuites** — les Pères **ALLARD**, **CLERC** et **DUCOUDRAY** — ainsi que **Louis-Bernard BONJEAN** — écrivain catholique, ancien ministre et sénateur devenu **Président de la Cour de Cassation de Paris**. Le personnage barbu à gauche est **Théophile FERRÉ**, un responsable de la Commune qui décida leur exécution. A la fin de la Commune, il fut lui-même condamné à mort et fusillé pour ses actes. Les 6 otages exécutés font partie des 74 condamnés à mort de la Commune de Paris. Ce photomontage, conçu comme une reconstitution fidèle, fut réalisé à l'époque de façon quasi-journalistique par le célèbre photographe Eugène APPERT, opposant à la Commune et resté fidèle au gouvernement de la III^e République.